

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT



BURKINA FASO

**DOCUMENT DE STRATEGIE PAR PAYS
AXE SUR LES RESULTATS - REVUE A MI-PAROURS**

2005 – 2009

Département des Opérations Pays

Région Ouest

Décembre 2007

TABLE DES MATIERES

Sigles et Equivalences monétaires	i-ii
I INTRODUCTION	1
II DEVELOPPEMENTS RECENTS DANS LE PAYS	1
2.1 Evolution de la situation politique	1
2.2 Evolution économique et sociale	2
III. RESULTATS A MI-PARCOURS DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION DU GROUPE DE LA BANQUE	3
3.1 Progrès vers les résultats attendus	3
3.2 Progrès réalisés dans la mise en œuvre du DSPAR 2005-2009	4
3.3 Allocation des ressources	9
3.4 Gestion du portefeuille	9
3.5 Coordination de l'aide	9
3.6 Suivi - évaluation de l'assistance du Groupe de la Banque	10
3.7 Leçons tirées	11
IV STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA PERIODE RESTANTE	12
4.1 Stratégie pour la période 2008-2010	12
4.2 Consultation avec les parties prenantes	15
4.3 Thèmes de dialogue	15
4.4 Risques et mesures d'atténuation	15
V CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	15

Le présent rapport a été rédigé suite à une mission de l'Equipe pays du Burkina Faso de la Banque. Une mission de collecte de dirigée par Mme S.CONDE, Economiste en Chef, ORWA et composée de M. M. TRAORE, Expert en gestion des ressources de l'environnement, OSAN et les experts du Bureau national de la Banque au Burkina Faso (BFCO) a séjourné à Ouagadougou du 18 au 28 avril 2007. BFCO a poursuivi le dialogue sur le terrain dans le cadre des revues du CSLP.

Annexes

1. Cadre de résultats du DSP et matrice de suivi
2. Principaux Indicateurs économique et financiers
3. Les Opérations du Groupe de la Banque en cours d'exécution
4. Indicateurs sélectionnés de la performance du portefeuille du Groupe de la Banque

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEPA	Alimentation en eau potable et assainissement
AID	Association internationale de développement
BAD	Banque africaine de développement
BFCO	Burkina Faso country office
CDMT	Cadre de dépenses à moyen terme
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CFAA	Country financial accountability assessment
CGAB-CSLP	Cadre général d’organisation des appuis budgétaires en appui au cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CPAR	Country Procurement Assessment Review (Revue de l’évaluation des marchés publics)
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
CST	Commission sectorielle thématique
CVD	Conseil villageois pour le développement
CGVT	Commissions villageoises de gestion des terroirs
DSPAR	Document de stratégie par pays axé sur les résultats
FAD	Fonds africain de développement
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
FMI	Fonds monétaire international
GAR	Gestion axée sur les résultats
HACLC	Haute autorité de coordination de la lutte contre la corruption
IADM	Initiative d’allègement de la dette multilatérale
MEDEV	Ministère de l’économie et du développement
NTIC	Nouvelles technologies de l’information et de la communication
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
PABG	Projet d’appui à la bonne gouvernance
PAIPDPC	Projet d’appui aux institutions de programmation de la dépense publique et de contrôle
PAP-CSLP	Programme d’action prioritaire dans le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
PANE	Plan d’action national pour l’environnement
PANRJ	Plan d’action national pour la réforme de la justice
PASRP	Programme d’appui à la stratégie de réduction de la pauvreté
PDDEB	Plan décennal de développement de l’éducation de base
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PPF	Project programme facility
PPTTE	Pays pauvres très endettés
PTF	Partenaires techniques et financiers
SIDA	Syndrome immuno déficience acquise
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
VIH	Virus immuno déficitaire humain
UC	Unité de compte
UE	Union européenne

EQUIVALENCE MONETAIRES

(décembre 2007)

Unité Monétaire	=	Franc CFA
1 UC	=	706,649 FCFA
1 UC	=	1,59018 dollars E.U.
1 UC	=	1,07728 euros

Exercice budgétaire

1er au 31 décembre

I. INTRODUCTION

1.1 Le DSPAR 2005-2009 a été examiné et approuvé par les Conseils d'Administration le 27 juillet 2005 sous la cote ADF/BD/WP/2005/80. Il est aligné sur le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) adopté par le Gouvernement Burkinabé en 2000 et révisé en 2004 en vue de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (ODM) à l'horizon 2015. Lors de son examen, les Conseils avaient noté avec satisfaction les progrès réalisés au plan macroéconomique et l'instauration progressive de la transparence dans la gestion des finances publiques. Ils avaient exprimé leurs préoccupations quant à la persistance de la pauvreté qui touche environ la moitié de la population et la faible contribution du secteur privé à la croissance économique. Ils avaient, par conséquent, exhorté les autorités à cibler davantage les activités à forte incidence sur la réduction de la pauvreté et à renforcer les pratiques de bonne gouvernance. Au terme des discussions, ils avaient approuvé la stratégie d'intervention articulée autour des deux piliers que sont: *i) la diversification de l'économie et ii) l'amélioration des conditions de vie de la population notamment des couches vulnérables.*

1.2 La présente revue à mi-parcours fait le point des progrès réalisés dans la mise en œuvre du DSPAR au cours de la période 2005-2007. Elle confirme les orientations stratégiques de la Banque et propose la consolidation de la stratégie d'intervention de la Banque au cours de la période restante par la proposition de financement de nouvelles opérations dans les deux piliers. Dans le cadre de la préparation, l'équipe pays a exploité les résultats de la revue du portefeuille de la Banque de décembre 2006, des revues conjointes du CSLP d'avril et octobre 2007, des rencontres thématiques et les rapports de supervision des projets en cours dans le portefeuille. L'exercice de la présente revue a été rendu difficile par l'absence de système de suivi-évaluation au niveau de chaque projet et le faible taux d'exécution des projets financés sur les ressources du FAD X. La Banque tirera meilleur parti des prochaines revues qui seront effectuées à partir d'un niveau d'exécution de projets plus avancé. Le présent rapport comprend les parties suivantes: (i) les développements récents dans le pays; (ii) les résultats à mi-parcours de la stratégie d'intervention de la Banque; (iii) la stratégie de la Banque pour la période restante et (iv) les conclusions et recommandations.

II. DEVELOPPEMENTS RECENTS DANS LE PAYS

2.1 Evolution de la situation politique

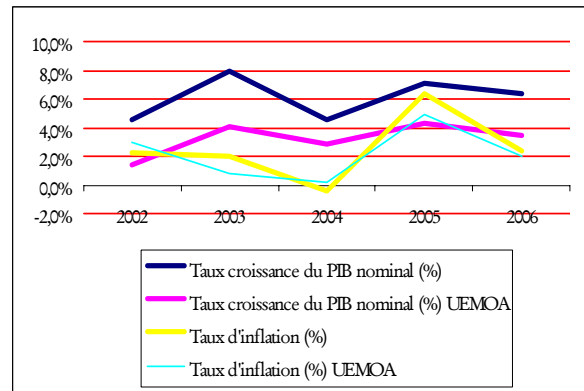
Le contexte politique est caractérisé par la stabilité depuis l'adoption du DSPAR. Les élections présidentielles de novembre 2005 ont abouti à la réélection du Président sortant. Les élections municipales de mars 2006 ont concrétisé la communalisation intégrale du territoire national, et les législatives de mai 2007 ont confirmé la domination des parties de la majorité présidentielle. La formation du nouveau Gouvernement consécutive aux législatives est marquée par la fusion des ministères chargés respectivement de l'Economie et du Développement et des Finances du Budget en un Ministère de l'Economie et des Finances en vue d'une meilleure coordination dans la mise en œuvre du CSLP. L'implication des principaux acteurs (administrations centrales, collectivités locales, société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers -PTF-) a été assurée dans le cadre des revues des progrès réalisés dans la mise en œuvre du CSLP. Les prochaines élections présidentielles sont prévues en fin 2010.

2.2 Evolution économique et sociale

2.2.1 Durant la période sous revue, le **CSLP est demeuré le cadre de référence** pour tous les PTF. Au plan quantitatif, le CSLP vise : i) l'augmentation du PIB/tête d'au moins 4% par an à partir de 2004 soit un PIB réel de 7% à 8% par an ; et à l'horizon 2015 ii) la réduction de l'incidence de la pauvreté à moins de 35% et (iii) l'augmentation de l'espérance de vie à au moins 60 ans. Pour l'opérationnalisation du CSLP, le gouvernement s'est doté d'un Programme d'Actions Prioritaires du CSLP (PAP – CSLP), triennal et glissant, comprenant un cadre de résultats. Les orientations du DSPAR 2005-2009 sont conformes au PAP – CSLP.

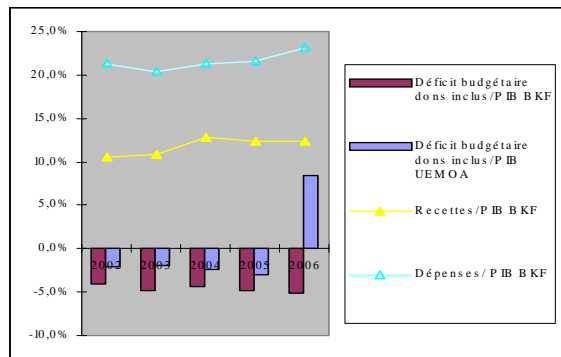
2.2.2 **Au plan économique, le pays a pu résister aux chocs exogènes** suivants : i) la détérioration des termes de l'échange du fait de la baisse du cours du coton principal produit d'exportation ; ii) la flambée des prix du pétrole, sur le marché international ; et iii) l'instabilité dans la sous région. Bien qu'en deçà de l'objectif du CSLP, le taux de croissance annuel moyen du PIB

à 6,0% entre 2004 et 2006, est supérieur à la moyenne de celui des pays membres de l'UEMOA. Par ailleurs, l'effet combiné de la bonne récolte agricole et la gestion prudente des finances publiques, a permis de contenir la hausse des prix. Le taux d'inflation a été maîtrisé à 2,4% en 2006, contre 6,4% en 2005. Avec le recul de la production cotonnière d'environ 1/3 en 2006, les autorités estiment que la croissance du PIB réel pourrait fléchir en 2007 pour s'établir à moins de 5%, tandis que les prix subiront une légère baisse.



Évolution du PIB et du taux Inflation du Burkina Faso et UEMOA

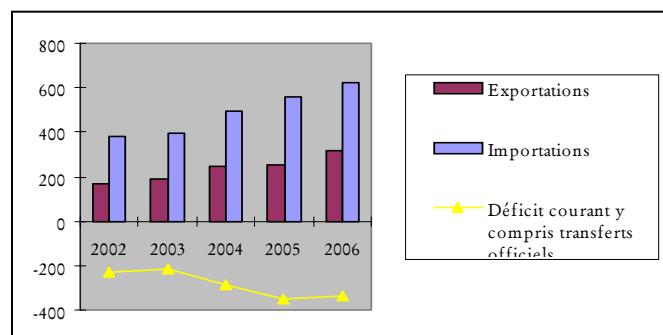
2.2.3 **Au plan financier, les appuis budgétaires ont permis de poursuivre les efforts de financement dans les secteurs prioritaires (secteurs sociaux et infrastructures).** Les dépenses publiques sont passées de 21,5% en 2005 à 23,2% en 2006. Au niveau social, les dépenses en faveur des secteurs de la santé et de l'éducation ont été soutenues au cours de la période 2005 - 2007. En effet, les dépenses de santé sont passées de 11,8% du budget en 2003 à 12,3% en 2006 tandis qu'au niveau de l'éducation de base, elles ont évolué de 13,8% en 2003 à 15% en 2006. Malgré la stagnation des recettes fiscales autour de 11,5% du PIB, le



Dépenses et recettes du Burkina Faso et de l'UEMOA

déficit budgétaire global s'est légèrement résorbé en 2006 à 4,4% du PIB contre 4,8% en 2005, et devrait s'établir à 6,5% du PIB en 2007.

2.2.4 **Le recul des exportations de coton de 40% en 2007 a entraîné la détérioration de la solvabilité du pays.** L'encours de la dette



extérieure par rapport au PIB a atteint 20,7% en 2007 contre 17,5% en 2006, en dépit des ressources reçues des différentes initiatives de réduction de la dette (Pays pauvre très endetté - PPTE et, initiative pour l'annulation de la dette multilatérale - IADM). Pour l'année 2007, le Burkina Faso passe d'un pays à risque faible (vert) à un pays à risque modéré (jaune). Le Gouvernement veillera à restaurer la soutenabilité de la dette en poursuivant les efforts d'assainissement de la filière du coton et de diversification de l'économie.

2.2.5 Au plan des réformes institutionnelles, le pays a poursuivi ses efforts notamment au niveau de la gestion des finances publiques, de l'amélioration du climat de l'investissement et de la libéralisation économique. Ces efforts ont valu au pays d'être classé au 7^e rang dans le rapport 2007 de la Banque Mondiale sur la gouvernance en Afrique et en tête des pays de la CEDEAO. Il a également obtenu le prix d'encouragement 2007 de la Banque Mondiale, pour les progrès réalisés dans la conduite des réformes pour l'amélioration du climat des investissements. Toutefois, des efforts méritent d'être poursuivis pour renforcer davantage la gestion des ressources publiques particulièrement dans le domaine de la lutte contre la corruption, le renforcement des organes de contrôle et la restauration de la crédibilité du système juridique et judiciaire. Le classement de Transparency international du Burkina Faso au rang de 105^e pays sur 179 en 2007 témoigne de l'urgence des efforts à mettre en œuvre par le Gouvernement pour réduire le développement de ce phénomène. La Banque finance dans le pays un projet qui devra contribuer à renforcer les organes de contrôle que sont l'Inspection générale des finances, l'Inspection générale d'Etat, le Parlement et la Haute autorité de lutte contre la corruption (HACLC) chargée du renforcement de la cohérence et de l'efficacité du dispositif de lutte contre la corruption. Le pays vient de créer en octobre 2007, une Autorité supérieure de contrôle de l'Etat pour une meilleure prise en charge de la lutte contre la corruption.

III. RESULTATS A MI-PARCOURS DE LA STRATEGIE D'INTERVENTION DU GROUPE DE LA BANQUE

3.1 Progrès vers les résultats attendus

3.1.1 **Les résultats attendus du DSPAR à l'horizon 2009 sont :** i) une réduction de l'incidence de la pauvreté absolue à 40% en 2009 contre 46,4% en 2004; ii) un accroissement du taux brut de scolarisation de 52% en 2003 à 65% à l'an 2009; iii) une augmentation du taux de fréquentation des établissements sanitaires de huit points de pourcentages à un niveau de 40% en 2009 contre 32,4% en 2003; iv) une augmentation du taux de couverture en eau potable de plus d'un tiers soit à 90% en 2009 contre 55% en 2004, et v) ; le doublement du taux d'assainissement et d'accès des populations rurales à l'électrification, soit 30% en 2009 contre 15% en 2005.

3.1.2 Le tableau 3.1 ci après, montre que **la tendance générale est à la réduction de la pauvreté et que les principaux indicateurs sociaux s'améliorent progressivement.**

**Tableau 3.1 : Indicateurs du Suivi - évaluation et progrès vers les résultats
du DSPAR 2005-2009**

Indicateurs	2004	2006	2007		2009	
	Bases (%)	Résultats (%)	Objectifs (%)		Cibles (%)	
			Prévu	Révisé	Prévu	Révisé
1- Croissance						
Taux de croissance	4,6	6,4	7,0	6,5	7,0	6,0
Taux d'inflation	-0,4	2,4	<3	2,5	<3	2,4
2- Réduction de la pauvreté						
Incidence de la pauvreté globale	46,3	40,8	-	39,2	40	34,8
Incidence de la pauvreté urbaine	18,2	16,3	-	15,1	-	12,3
Incidence de la pauvreté rurale	52,3	46,9	-	45,5	-	41,1
3- Accès à l'eau potable						
Taux de couverture en eau potable	55	62,0	-	64,0	74,3	90
Taux de couverture en assainissement	12,5		-		30	30
Taux d'électrification	12,5	17,5	-	19	30	30
4- Santé						
Taux de couverture sanitaire	32	37	-	38	40,4	40
Taux d'accouchement		43	-	44	-	46
5- Education						
Taux de scolarisation	52	61,5	62	67	65	74
Taux de scolarisation des filles	49,2	61,1	58	61,2	60	67,8
Taux d'achèvement primaire		36,4	-	41	-	49

Sources : Document du PAP de la mise en œuvre du CSLP du MEDEV 2007

3.1.3. Au rythme actuel et si les efforts se poursuivent, les résultats du DSPAR 2005-2009 pourront être atteints, excepté l'assainissement et l'électricité où le pays accuse encore un grand retard. Entre 2004 et 2006, l'incidence de la pauvreté est passée de 46,3% à 40,8% (soit une réduction de 5,6%). Les principaux indicateurs sociaux enregistrent également une amélioration sensible. Au niveau de l'éducation de base, les indicateurs affichent une tendance dont le maintien pourrait assurer l'atteinte des ODM. En effet, le taux de scolarisation est passé de 52% en 2004 (dont 49,2% pour les filles) à 66,5% en 2006 (dont 61,17% pour les filles). Dans le domaine de la santé, le taux de fréquentation des services de santé s'est aussi amélioré en passant de 32% en 2004 à 37% en 2006. Si les tendances actuelles se poursuivent, il est probable que le résultat de 40% attendu en 2009, soit atteint. L'accès à l'eau potable s'améliore également. Le taux de desserte en eau potable qui était de 55% en 2004, a atteint 62% en 2006. Ce résultat constitue une bonne tendance pour l'atteinte de l'objectif de 90% à l'horizon 2009. En revanche, le taux d'accès à l'assainissement et à l'électricité reste encore faible. En milieu rural, les résultats atteints sont nettement insuffisants, 10% pour l'assainissement et 17,5% pour l'électricité.

3.2 Progrès réalisés dans la mise en œuvre du DSPAR 2005-2009

3.2.1 Les activités à réaliser dans le cadre du DSPAR 2005-2009, comprennent l'exécution des opérations en cours lors de l'adoption du DSPAR et les projets approuvés sur le FAD X.

Pilier I : Diversification de l'économie :

- Projets en cours d'exécution : (i) neuf projets dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, (ii) trois dans le secteur des transports, (iii) un dans le domaine de la gouvernance et des réformes institutionnelles
- Projets approuvés sur le FAD X : (i) Le projet de développement rural de Gnagna – Kouritenga au niveau de l'agriculture et du développement rural, (ii) Le projet de renforcement des institutions de programmation et de contrôle des dépenses publiques et (iii) L'appui au processus CSLP pour les réformes économiques et la gouvernance.

Pilier II : Amélioration des conditions de vie de la population notamment des couches vulnérables :

- Projets en cours d'exécution : (i) deux au niveau de l'éducation, (ii) deux dans le domaine de la santé, (iii) trois dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement, (iv) un projet de lutte contre la pauvreté et (v) une étude dans le secteur de l'énergie
- Projets approuvés sur le FAD X : (i) le projet santé III, (ii) le projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural dans quatre régions

A. Pilier 1: Diversification de l'économie

3.2.2 Le soutien de la Banque à la consolidation de la stabilité macroéconomique et de l'amélioration de la gouvernance a été remarquable grâce aux appuis budgétaires notamment le PASRP III, l'IPPTE, l'IADM et le respect de la prévisibilité des ressources. Les réformes mises en œuvre sont entre autres: (i) la libéralisation de la filière coton et la mise en place de la nouvelle association interprofessionnelle de la filière coton¹; (ii) la privatisation des principales entreprises en charge de services publics (transports, électricité, télécommunications et énergie); (iii) la simplification des formalités administratives avec la création d'un Centre de Formalités de Création d'Entreprise; (iv) la mise en place d'un environnement législatif et réglementaire propice au développement du secteur privé; v) l'accroissement des dotations budgétaires allouées aux secteurs sociaux; et vi) le renforcement de la gestion budgétaire et la promotion de la bonne gouvernance avec l'adoption d'une politique de sécurisation foncière en milieu rural. L'effort est à mettre sur la promotion d'une croissance plus soutenue à travers l'adoption d'une nouvelle politique de promotion des exportations. L'élaboration de cette dernière, engagée en collaboration avec la Banque Mondiale, devrait déboucher sur la formulation avant la fin de l'année 2007, d'un programme de promotion des exportations au Burkina Faso pour lequel l'appui de la Banque est sollicité. Enfin, la mise en œuvre satisfaisante du PARSP III a favorisé l'éligibilité du Burkina Faso à l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

3.2.3 L'exécution des projets de développement rural a permis de contribuer à l'accroissement de la production agricole grâce à la construction et réhabilitation des barrages et forages pour faire face aux aléas climatiques, le renforcement des collectivités locales, la gestion rationnelle des ressources naturelles et la promotion de la micro finance. Ainsi, le pays connaît le développement de la culture irriguée, le renforcement de la sécurité alimentaire, par l'augmentation de la production vivrière, animale et laitière. La mise en œuvre de ces projets a eu

¹ Cette association interprofessionnelle comprend les nouvelles sociétés d'égrenage (FASOCOTON et SOCOMA) et l'association des producteurs l'UNPCB (union nationale des producteurs de coton du Burkina)

pour effets directs l'accroissement des rendements des superficies aménagées et irriguées, l'augmentation de la production agricole cultures vivrières (maïs niébé, légumes), de la production sylvo-agropastorale et de la pêche. Les projets d'infrastructures routières qui y ont contribué sont notamment le projet d'entretien routier qui est achevé, le deuxième programme routier qui s'achève fin décembre 2007 et le projet de pistes rurales qui atteint sa vitesse de croisière. Par ailleurs, la Banque a entamé, en 2004, l'élaboration du Schéma d'Aménagement du Territoire (SNAT) visant à réaliser un diagnostic des problématiques sectorielles et spatiales et à définir des orientations globales pour chacune des 13 régions administratives. Les orientations définies de cette étude serviront à l'élaboration des Schémas Régionaux d'Aménagement du territoire (SRAT) et la seconde génération du CSLP en 2010.

3.2.4. Les capacités nationales méritent d'être davantage renforcées en vue de développer un leadership suffisant pour une gestion efficace de l'aide extérieure. La persistance des faiblesses en matière de capacité est attestée par : i) le niveau de pression fiscale considéré comme l'un des plus faibles de la sous régionale (avant le Niger) ; ii) le taux d'exécution insuffisant des budgets des ministères prioritaires notamment de l'éducation primaire, de 70% ; iii) le faible niveau des budgets d'investissement des collectivités locales qui se traduit par un accroissement des inégalités dans les zones rurales ; iv) les lenteurs rencontrés dans l'exécution des projets de la Banque ; v) dans la finalisation des CDMT des secteurs prioritaires ; et vi) dans la production des données statistiques sur les principaux indicateurs sociaux par la Direction nationale de la statistique. Afin de remédier à cette situation, tous les projets de la Banque intègrent un volet renforcement des capacités et des projets spécifiques de renforcement des capacités ont été développés. Le projet d'appui à la bonne gouvernance qui met l'accent sur **la promotion de la bonne gouvernance** a été activé au cours de la période. Ce projet a commencé à produire des résultats en termes d'équipements des administrations publiques centrales et décentralisées, de développement de système d'informations, de formations des agents et d'appui à la réalisation d'une importante étude sur la pratique de corruption au Burkina Faso. Par ailleurs, la mise en œuvre du projet d'appui aux institutions de programmation de la dépense et de contrôle et de l'appui au processus CSLP qui sont encore au stade démarrage devrait permettre de renforcer les capacités des organes de contrôle (Inspection générale des Finances, Inspection Générale d'Etat, Cour des comptes et Parlement) et les capacités du Gouvernement à jouer son rôle de leadership dans la formulation et la conduite des politiques économiques et sociales conformément aux engagements issus de la Déclaration de Paris.

B. L'amélioration des conditions de vie des populations notamment des groupes vulnérables

3.2.5 La réalisation de ce deuxième pilier a été obtenue à travers la réalisation d'opérations visant à assurer : i) l'amélioration de l'accès des pauvres aux services sociaux de base et ii) l'élargissement de l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement et à l'électrification rurale. **A ce jour, aucune opération du second pilier n'a pu produire des résultats tangibles au regard du délai de mise en vigueur. Le projet santé III et Education V qui viennent de démarrer, contribueront au renforcement des interventions de la Banque dans ce domaine.**

3.2.6 Les projets en cours d'exécution ont eu un effet positif sur les indicateurs sociaux (éducation et santé) en amélioration progressive. Au niveau de la santé, l'achèvement du projet santé II et l'accélération de la mise en œuvre du projet de réduction de la pauvreté en milieu communal et de l'appui au plan multisectoriel de lutte contre le VIH / SIDA, contribuent au développement du système de santé et à l'amélioration des opportunités d'accès aux services de base notamment par la construction et la réhabilitation d'infrastructures de santé, la fourniture d'équipements médicaux et l'appui aux actions de dépistage et de prise en charge des malades vivants avec le VIH SIDA. Au niveau de l'éducation, l'exécution du projet d'Education IV qui s'est achevé, a permis également la réalisation nombreux infrastructures scolaires tel qu'il ressort du Tableau 3.2.

3.2.7 Concernant l'élargissement de l'accès à l'eau potable, aux services d'assainissement et à l'électrification rurale, la contribution de la Banque est surtout sensible au niveau de l'amélioration de l'accès à l'eau potable. Les opérations de la Banque qui y contribuent sont notamment le projet d'alimentation en eau potable de la ville de Ouagadougou et sa périphérie, le projet 500 forages et le Programme d'Approvisionnement en eau potable et assainissement. Ces trois projets ont permis la réalisation de nombreux branchements et construction de forages facilitant l'accès à 613 000 personnes à l'eau potable et à l'assainissement. Par ailleurs dans le cadre du FAD X, la Banque a financé l'élaboration du programme national d'approvisionnement en eau potable et assainissement à l'horizon 2015. Elle a également approuvé en juillet 2007 et permettra de renforcer la contribution de la Banque dans la réalisation de l'objectif du Gouvernement dans ce domaine. Au niveau de l'électrification rurale, l'étude de faisabilité a accusé beaucoup de retard. Le projet est envisagé courant 2008.

3.2.8 Autres impacts des interventions de la Banque: Les projets de la Banque exécutés au cours de la période ont dans l'ensemble eu un impact positif sur l'amélioration des conditions des pauvres notamment les femmes et les groupes vulnérables. En effet, les projets du développement rural ont permis de renforcer les capacités propres des femmes grâce à la réduction significative de la corvée de l'eau, à les doter de moyens de production (équipements, matériels et crédit) et à diminuer les maladies hydriques. En outre, les projets du portefeuille de la Banque, notamment ceux de la nouvelle génération intègre systématiquement, des activités de lutte contre le VIH/SIDA. Tous les projets de transports comportent des volets sensibilisation des populations riveraines sur les maladies endémiques (dont le VIH/SIDA), le trafic et l'exploitation des enfants dans les champs de coton.

3.2.9. En résumé, l'exécution des projets au cours de la période 2005-2007, a permis d'atteindre les résultats répertoriés dans le Tableau 3.2 ci-après. Ces résultats sont regroupés par objectifs du DSPAR et présentés en fonction des réalisations physiques, du développement institutionnel et renforcement des capacités et de l'impact sur les bénéficiaires finaux. Ces résultats sont globalement positifs.

Tableau 3.2 : Progrès réalisés dans la mise en œuvre des projets/programmes au cours de la période 2005-2007

		Résultats atteints des projets au cours de la période 2005-2007							
		Physiques		Développement institutionnel et renforcement des capacités		Impact sur les bénéficiaires			
Réformes économiques et institutionnelles	1	Diversification de l'économie	Agriculture	169	nb ha d'aménagement hydroagricole réalisés ou réhabilités	940	nb de comités villageois mis en place pour la gestion locale	28 275	nb de producteurs atteints
	2			2 930	nb ha reboisé ou entretenu (replanté, forêts, champs)	55 667	nb de producteurs formés	1 868	nb de ménages agricoles touchés
	3			60 416	nb ha de terres récupérées/ aménagées	2 360	nb de techniciens de l'agriculture formés	17 459	nb de femmes bénéficiaires
	4			2 940	nb ha de pâturage naturel	209	nb de petits exploitants ayant bénéficié de crédit	12 358	nb de petits exploitants bénéficiaires
	5			1 424	nb de têtes de bétail introduits, inséminés				
	6			6	nb de barrages d'irrigation construits ou réhabilités				
	7			10	nb de km de digue construit ou réhabilité				
	8			1 090	nb de tonnes d'intrants fournis (engrais)				
	9			25 429	nb d'infrastructures pour semence construit ou réhabilité				
	6	Transport	647	nb de km de routes en terre construites, réhabilitées	2	nb d'opérations à caractère institutionnel			
	7		178	nb de km de pistes rurales	9	nb de bâtiments à vocation administrative créés/ réhabilités			
7	Secteur privé et Gouvernance	733	nb d'infrastructures socioéconomiques réalisées	6	nb de politiques et stratégies élaborées et adoptées	318	nb de projets de microcrédits octroyés/financés		
8		25	nb de services administratifs équipés	4	nb de CDMT sectoriels élaborés				
9		141 578	Volume du micro crédits octroyé (UC)	7 886	nb d'agents de l'administration formés				
10	Amélioration des conditions de vie des populations	Education et formation professionnelle	272	nb de classes construites ou réhabilitées	3 825	nb de professeurs formés	30 942	nb de nouveaux élèves inscrits	
			2	nb d'instituts de formation diplômante et professionnelle	168	nb de professeurs recrutés	21 308	nb de nouveaux élèves inscrits (filles)	
			26	nb de bâtiments à vocation administrative créé/ réhabilité	15	nb d'agents de l'administration formés	134 821	nb de personnes sensibilisées, alphabétisées	
		154	nb magasins - cantines - logement			17 770	nb de personnes sensibilisées, alphabétisées (femmes)		
		Santé	1	nb d'hôpitaux construit ou réhabilité	19 648	nb de personnel de santé formés	100 557	nb de personnes nouvelles (accès au service de santé)	
			2	nb de cliniques construites ou réhabilitées	12	nb d'opérations pour renforcer le système d'informations	1 585	nb d'Orphelins, Enfants Victimes pris en charge	
	720		nb de centres de santé construits ou réhabilités	46	nb d'opérations pour renforcer les capacités du système				
		31 079	nb de doses de vaccin fourni	696	nb d'agents de l'administration formés				
		495	nb d'ARV fournis	1 837	nb de mutuelles de santé et micro - projet communautaire				
		3	nb de logements de personnel de santé construits	230	nb de Kits d'IEC/CCC distribués				
11	Adoption de la loi de finances conforme au CDMT notamment en faveur des secteurs prioritaires de la santé et de l'éducation	Eau potable, assainissement et électrification rurale	12 383	nb d'AEPS, forages, puits et latrines construits ou réhabilités	3	nb d'opérations pour renforcer les capacités	613 000	nb de personnes (accès à l'eau potable et assainissement)	
			72	nb de km de réseau de transmission et de distribution réalisé	89	nb d'agents de l'administration formés	4 100	nb de bénéficiaires de sous projets communautaire	
			11 359	nb. de ménages connectés au réseau tertiaire					

* les infrastructures socio-économique comprennent : maison des jeunes, marché, jardin, mairie, abattoir, habitat animaux amélioré,...

* les aménagements hydroagricoles comprennent : irrigation, drainage etc.

* les personnes sensibilisées, formées, alphabétisées sont dans les différents domaines, santé, éducation, agriculture, eau et assainissement...

* les catégorie de personnel de santé formés sont les aide-soignant, infirmière, médecin,....

* les études comprennent des études, inventaires, plans de développement villageois réalisés dans les différents domaines, santé, éducation, agriculture, eau et assainissement...

* ha: hectare

* nb: nombre

3.3 Allocation des ressources

Au titre du FAD-X une enveloppe, initialement de 113 millions d'UC, ajustée à 93 millions d'UC (dont 5,5 millions sous forme de dons), a été allouée au Burkina Faso en vue de soutenir la mise en œuvre du DSPAR 2005-2009. Cette baisse tient compte des ressources allouées au Burkina Faso au titre de l'IADM. Un montant total de 90 millions d'UC a été engagé. Au titre de l'annulation de la dette, le pays a bénéficié entre 2005 et 2007 d'un montant total de 36,23 millions de dollars EU dont 31,52 millions de dollars EU IPSTE et 4,71 millions de dollars EU IADM.

3.4 Gestion du portefeuille

3.4.1 La revue effectuée en décembre 2006 avait jugée la performance du portefeuille pays peu satisfaisante avec un niveau de projets à risque estimé à 33%. L'exécution du plan d'action établi pour améliorer la performance du portefeuille à la suite de cette revue a contribué à l'inversion de la tendance en termes de performance. En effet, la performance s'est améliorée grâce aux actions vigoureuses mises en œuvre par le Gouvernement et la Banque. Un seul projet reste dans la catégorie de projets à risques, soit 8% du portefeuille et la performance globale a atteint 2 points en juin 2007, soit une performance satisfaisante. Toutefois, certains problèmes génériques persistent. Il s'agit notamment de : (i) insuffisance du suivi évaluation des projets ; (ii) la faible capacité institutionnelle ; (iii) les difficultés d'application des règles de procédure de la Banque ; (v) la faible capacité des entreprises adjudicatrices des marchés; et (iv) la faiblesse du suivi des projets par la Banque. La Banque travaille à l'atténuation de ces problèmes à travers l'assistance rapprochée des agences d'exécution par BFCO. La formation sur mesure, au profit des agences d'exécution, a eu lieu en novembre 2007.

3.4.2 Afin que BFCO soit à même de relever les défis rencontrés au niveau de l'exécution des projets, la Banque devra consentir à lui octroyer progressivement une plus grande délégation de pouvoir et à augmenter l'effectif de son personnel pour tenir compte de l'envergure du portefeuille.

3.5 Coordination de l'aide

3.5.1 **Les capacités pour une meilleure coordination de l'aide, conformément à la Déclaration de Paris se mettent progressivement en place.** L'appropriation du pays se reflète par la forte participation des autorités locales, de la société civile, du secteur privé, du Parlement et des PTF au processus du CSLP (la mise en œuvre, la révision et la revue conjointe). Le Gouvernement a mis en place un dispositif institutionnel de suivi du CSLP comprenant un comité ministériel d'orientation et six (6) commissions sectorielles et thématiques (CST). En outre, le Gouvernement s'efforce d'articuler les revues du CSLP avec le cycle budgétaire. Par ailleurs, sous le leadership du Gouvernement, le Cadre Général d'organisation des Appuis Budgétaires en soutien à la mise en œuvre du CSLP (CGAB-CSLP) a été signé en 2005, avec neuf (9) PTF dont la Banque. Le CGAB-CSLP fait l'objet annuellement de trois revues conjointes (février, avril et septembre). Le Bureau national de la Banque est très actif dans le processus du CSLP et du CGAB. Il est membre du secrétariat technique de juillet à décembre

2007 et assurera le rôle de chef de file de janvier à juin 2008. Le renforcement de l'appropriation nécessitera : (i) le développement des capacités institutionnelles de l'administration publique (agences d'exécution des projets, organes de contrôle, système de passation des marchés publics) ; (ii) une meilleure articulation entre le CSLP et les politiques sectorielles et (iii) la mise en place d'outils de planification et de programmation axée sur les résultats.

3.5.2 La Banque fait des progrès allant dans le sens de la Déclaration de Paris. Dans ce cadre, elle aligne sa stratégie d'assistance sur le CSLP. En outre la Banque a adhéré au CGAB – CSLP pour une meilleure coordination des appuis budgétaires généraux entre les PTF. L'harmonisation de l'aide se renforce progressivement grâce aux évaluations conjointes des opérations, des études, la signature du Mémoire d'Entente pour la mise en œuvre du Programme National d'Alimentation en eau potable et assainissement (AEPA) à l'horizon 2015. Une lettre d'intention visant le renforcement du principe de la responsabilité mutuelle est en cours de finalisation avec la participation de la Banque. Toutefois, il convient de relever que pour la gestion de ses projets, la Banque compte encore un nombre élevé d'unités parallèles (soit 17 sur 25 opérations), néanmoins la tendance est à la réduction, car les trois dernières opérations approuvées depuis décembre 2006 repose sur les structures nationales. Par ailleurs, la Banque n'est pas partie prenante des paniers communs. Elle n'utilise pas non plus le système national de passation de marchés publics. Cependant, la Banque participe au renforcement du système grâce à sa contribution à l'exercice du CPAR (Country Procurement Assessment Review) et au financement du projet d'appui aux réformes des systèmes de passation des marchés publics dans l'espace UEMOA.

3.6 Suivi-évaluation de l'assistance du Groupe de la Banque

3.6.1 **Le suivi – évaluation des projets de la Banque mérite d'être davantage renforcé dans l'optique de la gestion axée sur les résultats.** L'absence de situation de référence pour la plupart des projets rend difficile la mesure des résultats et des impacts des projets. Cette situation est exacerbée par la faiblesse de la capacité des ministères sectoriels notamment des Directions d'études et de planification et du Ministère de l'économie et du développement (MEDEV) grandement handicapés par l'insuffisance des ressources humaines, matérielles et financières. Il convient, cependant, de souligner que les projets de nouvelle génération de la Banque, comme le PADL/BK ou le PICOFA ont réussi à mettre en place des systèmes de suivi évaluation fonctionnels.

3.6.2 L'adhésion de la Banque a l'approche de la **gestion axée sur les résultats (GAR) visant à mesurer l'effectivité de son assistance requerra** la mise en place de systèmes efficaces de suivi évaluation au niveau des projets. A cet effet, le Bureau national de la Banque a formulé une requête pour une assistance technique dans la perspective de la mise en place, à titre expérimental, de l'approche gestion axée sur les résultats en son sein. Cette assistance devrait prendre en compte les gestionnaires des projets et les directions techniques impliquées dans le suivi des projets. BFCO recherche le financement.

3.7 Leçons tirées

3.7.1 Pour la Banque :

- ***Nécessité d'améliorer la qualité à l'entrée.*** Pour faciliter le démarrage et l'exécution des projets, la Banque et le Gouvernement devront prendre le temps de bien préparer les projets avant leur soumission au Conseil d'administration pour approbation. A cette fin, il est dorénavant recommandé d'utiliser les instruments tels que la facilité de préparation des projets (PPF) et les fonds fiduciaires bilatéraux.
- ***Nécessité d'avoir une stratégie de communication :*** Comme il ressort du Tableau 3.2 les projets/programmes financés par la Banque contribuent pour beaucoup à la réalisation des objectifs de développement du pays. Malheureusement ces résultats sont quasiment méconnus aussi bien au sein de la Banque qu'au niveau du pays ; seuls les bénéficiaires les connaissent et apprécient l'assistance de la Banque. Il est donc nécessaire de développer une stratégie de communication au sein de la Banque et vers l'extérieur pour une meilleure visibilité des résultats. Le Bureau national grâce aux visites de terrain couvertes parfois par la presse nationale, y contribue mais avec des moyens très limités.
- ***Nécessité de promouvoir le secteur privé à travers le soutien au secteur public.*** Très peu de promoteurs du secteur privé national peuvent accéder au guichet du secteur privé de la Banque. Le Gouvernement a encore besoin de l'appui de la Banque à travers le financement du secteur public (ressources FAD et initiative japonaise) pour développer le secteur privé et le préparer à accéder au guichet secteur privé. En outre, les interventions de la Banque dans les infrastructures (route, eau potable et assainissement), souffrent de la faible capacité des entreprises nationales (manque d'équipements, faible assise financière, faible capacité technique au niveau du montage des dossiers). La Banque devrait aider les petites et moyennes entreprises (PME) nationales à émerger en renforçant leurs capacités (lignes de crédit, leasing...).

3.7.2 Pour le Gouvernement

- ***Promotion des approches sectorielles.*** Le Gouvernement et beaucoup d'autres partenaires ont opté pour les approches sectorielles, car elles seraient plus faciles à gérer que les projets. Ils encouragent la Banque à s'inscrire résolument dans ces approches.
- ***Développement des infrastructures.*** La Banque, dans ses interventions en milieu rural, a mis l'accent sur la production et les activités génératrices de revenus. Pour consolider ces acquis il est important de développer les infrastructures (routes et électricité) pour faciliter la commercialisation et la transformation des produits locaux.
- ***Valorisation du capital humain.*** Le niveau de développement actuel des ressources humaines limite les capacités du pays à évoluer rapidement vers une économie de marché (compétitive, ouverte) et à tirer profit des avantages liés aux progrès techniques. Pour amorcer ce progrès il est important de mettre l'accent sur l'éducation de qualité, la formation technique et l'enseignement supérieur.
- ***Promotion de la femme.*** L'amélioration du statut de la femme est une condition pour arrêter l'effet cumulatif de la pauvreté et réduire son incidence. En effet, la pauvreté au Burkina Faso est avant tout humaine. Elle est à base d'analphabétisme, en particulier l'analphabétisme féminin combiné à la forte fécondité. Le développement du pays passe par l'amélioration du statut économique, social et juridique de la femme procréatrice et mère nourricière.

IV. STRATEGIE DU GROUPE DE LA BANQUE POUR LA PERIODE RESTANTE

4.1 Stratégie pour la période 2008-2010

4.1.1 La stratégie de la Banque pour la période restante ne va pas changer, les piliers de concentration demeurent les mêmes. Elle va consister en la consolidation de la stratégie actuelle par la poursuite des opérations en cours, l'instruction de nouvelles opérations au titre du FAD XI et la préparation des études de faisabilité pour la constitution d'une solide réserve de projets. Les domaines d'intervention prioritaires sont les suivants.

Pilier I : Diversification de l'économie :

4.1.2 L'intervention de la Banque sera poursuivie afin de soutenir la consolidation **du secteur privé, notamment à travers un quatrième prêt d'appui budgétaire durant la période 2008-10**. La mise en oeuvre de ce programme permettra à la Banque de contribuer avec les autres PTF membres du CGAB – CSLP, au financement de manière coordonnée du Programme d'Action Prioritaires du CSLP 2008-2010. Les composantes du PARSP IV s'articuleront autour des principaux piliers du CSLP : i) l'amélioration de la compétitivité des secteurs productifs et le développement du secteur privé ; ii) la poursuite des efforts en faveur de l'accès des pauvres aux services sociaux de base ; iii) le renforcement du cadre fiduciaire ; et iv) la mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation approprié pour le CSLP.

4.1.3. **La diversification des sources de croissance sera poursuivie à travers la consolidation des acquis au niveau du secteur agricole.** Pour renforcer l'efficacité des interventions de la Banque dans le secteur agricole, la priorité sera accordée à la réalisation d'une revue du secteur agricole en vue d'une meilleure définition des axes de consolidations des acquis. La Banque envisage de financer un vaste projet d'appui à la gestion durable des ressources. Ce projet cadre parfaitement avec les piliers du présent DSPAR, les objectifs du CSLP et la stratégie de développement rural (SDR) du Gouvernement. La dégradation continue du potentiel productif (ressources naturelles) est un risque important en termes d'accentuation de la pauvreté rurale et constitue un défi majeur pour la modernisation, la compétitivité et la durabilité de l'agriculture burkinabé.

4.1.4 **La consolidation des résultats obtenus au niveau du premier pilier relatif à la diversification de l'économie requiert que des interventions supplémentaires soient prévues pour l'accélération du développement des infrastructures en vue de soutenir le développement du secteur privé.** Les principaux projets routiers du Gouvernement dont le financement est recherché et qui requiert l'attention de la Banque, sont notamment les travaux de renforcement des routes bitumées (route Koupéla-Bitou, la route Sakoinzé-Boromo, la route Bobo-Orodara-Frontière du Mali, les rocades Sud-Est et sud-Ouest du Boulevard de la jeunesse à Ouagadougou), les travaux de routes à bitumer (route Ouahigouya-Thiou- Frontière du Mali) et les pistes rurales. Pour une plus grande efficacité dans l'exécution des projets du secteur, il est nécessaire de prévoir dans les futures opérations une composante visant le renforcement des capacités des acteurs du public et du privé.

4.1.5. **Par ailleurs, l'accent devra être mis sur le développement du secteur privé en vue de promouvoir les exportations du Burkina Faso.** En effet, la dernière enquête effectuée par la Banque mondiale dans son rapport « Doing Business » avait classé le Burkina Faso 163 sur 175

pays. L'objectif de l'assistance de la Banque devrait être de préparer le secteur privé Burkinabé à accéder au guichet secteur privé de la Banque, octroyer des lignes de crédit aux Institutions financières et soutenir des opérations porteuses des acteurs du secteur privé. Cette ligne de crédit pourrait être destinée au financement de projets à haute valeur ajoutée et intégrateurs et portés essentiellement par les femmes et les jeunes. Par ailleurs, des perspectives très prometteuses résident dans le secteur minier et l'agro-industrie. L'approche partenariat public – privé est indispensable pour la réalisation de ces grands projets qui demandent de lourds investissements.

Encadré 1 : Interventions prévues au niveau du pilier N° 1

Les projets en cours d'exécution sont les suivants : cinq (5) projets dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, deux (2) dans le secteur des transports et deux (2) dans le domaine de la gouvernance et des réformes institutionnelles. Les projets à financer sur le FAD XI couvriront les domaines suivants: i) appui aux réformes (appui budgétaire), ii) secteur agricole et le développement rural et iii) les transports. Des études de faisabilité/réserve de projets (PPF et fonds fiduciaires bilatéraux) pourraient être réalisées sur : Gouvernance administrative, Promotion du secteur privé et Entreprenariat rural

B. L'amélioration des conditions de vie des populations notamment des groupes vulnérables.

4.1.6 La priorité de la Banque au niveau de ce pilier, sera centrée sur l'accélération de la mise en œuvre du nouveau projet d'appui Programme national d'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement à l'horizon 2015 et l'évaluation du projet d'appui au Programme national pour l'électrification rurale. Les objectifs poursuivis par le Gouvernement à travers le Programme national d'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement à l'horizon 2015, devrait conduire à doubler le taux de couverture de l'assainissement et à faire passer de 55 à 90% le taux de ménages ayant accès à une eau potable. Par ailleurs, ce programme contribuera à la réduction de la prévalence des maladies d'origine hydrique, ainsi que celle du péril fécal. La Banque a approuvé en juillet 2007, une importante opération de 30 millions d'U.C., en vue d'appuyer la mise en œuvre de ce programme. Concernant l'électrification rurale, la priorité sera accordée à l'instruction du projet d'électrification rurale dont l'étude de faisabilité est actuellement avancée.

4.1.7 Les besoins du pays pour la réalisation des ODM, sont encore énormes. Le Gouvernement dans le cadre des initiatives visant à accélérer l'atteinte des ODM a indiqué son intention de bénéficier de financement pour d'autres secteurs insuffisamment financés que sont le développement de l'enseignement post-primaire, l'expansion de l'accès des pauvres aux soins de santé primaire, la prise en charge des PI/VIH, la construction d'infrastructures routières et des aménagements hydro-agricoles et le renforcement des capacités nationales.

Encadré 1 : Interventions prévues au niveau du pilier N° 2

Les projets en cours d'exécution sont les suivants : Un (1) au niveau de l'éducation, Un (1) dans le domaine de la santé et Deux (2) dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement. Les Projets à financer sur le FAD XI couvriront les domaines suivants: i) l'électrification rurale et ii) l'alimentation en eau potable et l'assainissement. Les études de faisabilité/réserve de projets (PPF et fonds fiduciaires bilatéraux) pourront être mobilisées en vue de préparer les projets de formation et emploi des jeunes, de lutte contre la pauvreté, de promotion de la femme d'éducation et de santé du pays.

Tableau 4.1 : Progrès attendus dans la mise en œuvre des activités du DSPAR pour la période 2008 - 2010

Résultats attendus dans la mise en œuvre des activités du DSPAR 2008 - 2010

Projets

Piliers 2: Amélioration des conditions de vie des populations

Education

634 nb de classes à construire ou réhabiliter
 9 nb de collèges, lycée à construire ou réhabiliter
 50 nb magasin - cantines - logement
 1 000 nb de professeurs à former
 10 nb d'agent de l'administration à former
 16 nb d'operations pour le renforcement des capacités
 120 000 nb de nouveaux inscrits

Santé

2 nb d'hôpitaux à construire ou réhabiliter
 1 nb de clinique à construire ou réhabiliter
 959 nb de personnel de santé à former
 227 nb d'agent de l'administration à former
 43 nb de centre de santé à construire ou réhabiliter

Eau potable,
assainissement
et énergie

3 498 nb d'AEPS, forage et latrines à construire ou réhabiliter
 51 nb de km de réseau de distribution réalisé
 4 641 nb de ménages à connecter au réseau tertiaire
 150 nb d'agents de l'administration à former
 37 000 nb de personnes (accès à l'eau potable et assainissement)

Piliers 1: Diversification de l'économie

Agriculture

2 199 nb d'hectares à réboiser ou entretenir
 59 916 ha de terres récupérées/ aménagées
 1 060 nb ha de pâturage naturel
 75 000 nb de tonnes d'intrants à fournir
 469 nb de techniciens de l'agriculture à former
 494 nb de comité villageois à mettre en place
 357 nb de producteurs à former
 7 268 nb d'infrastructures pour semence à construire ou réhabiliter

Transport

1 678 nb de km de route en terre à construire ou réhabiliter
 683 nb de km de piste rurales à construire ou réhabiliter
 36 nb de bâtiment administratif à construire ou réhabiliter

Gouvernance et
secteur privé

447 nb d'infrastructure socio-économique à réaliser
 8 nb de politique et stratégie à élaborer et adopter
 16 nb de CDMT sectoriel à élaborer
 7 nb de système de suivi évaluation à mettre en place
 8 nb de service administratif à équiper

4.2 Consultation avec les parties prenantes

La consultation a été régulièrement effectuée dans le cadre du processus CSLP (formulation du CSLP, revues annuelle et à mi – parcours, rencontres thématiques, etc.). Le présent rapport à mi-parcours a été élaboré dans ce contexte.

4.3 Thèmes de dialogue

Le renforcement du dialogue avec le Gouvernement sur les faiblesses identifiées par l'évaluation globale de la performance du pays notamment du CPIA et du portefeuille sera poursuivi au cours de la période 2008 – 2010. Les domaines de dialogue sont les suivants : i) la mobilisation des recettes fiscales et le renforcement du système de passation des marchés publics ; ii) le renforcement des capacités (administration et opérateurs économiques) ; iii) la promotion de la bonne gouvernance notamment la lutte contre la corruption ; iv) la mise en œuvre du cadre des dépenses à moyen terme (CDMT) de l'eau pour favoriser le développement d'une véritable approche sectorielle dans le domaine et v) la poursuite d'une stratégie d'endettement prudente. La Banque sera surtout attentive aux progrès réalisés en matière de traçabilité des ressources avec un meilleur suivi des financements extérieurs et à l'amélioration du niveau de pression fiscale.

4.4 Risques et mesures d'atténuation

4.4.1 **Lors de l'élaboration du DSPAR, des risques, susceptibles d'entraver la mise en œuvre de la stratégie, avaient été identifiés :** i) l'impact des chocs exogènes liés aux fluctuations à la baisse des cours de matières premières et à la flambée des cours du pétrole ; ii) la persistance de la crise au niveau de la sous région entraînant un accroissement des coûts de transports; iii) les aléas climatiques ; iv) la mauvaise redistribution des fruits de la croissance et v) la faible capacité institutionnelle du secteur public et privé.

4.4.2 Au cours de la période 2005-2007, le pays a su gérer les principaux risques liés aux chocs externes. Cependant, la chute des revenus du coton, principal produit d'exportation, s'est soldée par une baisse de la production et des exportations, affectant le cadre de soutenabilité de la dette du pays.

4.4.3. Durant la période 2008 – 2010, les principaux risques ont trait : i) à la flambée des prix du pétrole, ii) à la chute des revenus du coton, iii) aux aléas climatiques et, iv) à la faiblesse des capacités du secteur privé national.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

5.1 **La mise en œuvre par le Gouvernement du PAP-CSLP a donné des résultats encourageants, jugés satisfaisants par la Communauté des bailleurs de fonds.** Pour la sixième année consécutive l'économie burkinabé est restée sur le sentier de la croissance malgré la baisse des prix du coton sur le marché mondial et le renchérissement du prix du pétrole. En termes quantitatifs, la mise en œuvre des activités de la Banque a contribué significativement à la réalisation des résultats escomptés du DSPAR (cf. Tab 3.2). Les principaux résultats atteints en 2006 sont : i) 40,8% pour l'incidence de pauvreté se rapprochant de l'objectif de 40% en 2009; ii) 37% de taux de couverture sanitaire comparé à 40% en 2009; iii) 61,5% de taux brut de

scolarisation des enfants comparé à 74% en 2009; iv) 62% pour le taux d'accès à l'eau potable comparé à 90% en 2009 et v) le taux d'accès à l'assainissement de 10% en milieu rural.

5.2 La présente revue propose le maintien de la stratégie approuvée en 2005 et les deux piliers de concentration : (i) diversification de l'économie et (ii) amélioration des conditions de vie des populations. Par ailleurs, elle propose le prolongement de la stratégie jusqu'en 2010 pour tenir compte de la date de la prochaine révision du CSLP, et couvrir la période du FAD XI.

Recommandations

Les Conseils d'administration sont invités à approuver le programme d'activités et les domaines d'intervention prioritaires proposés pour le Burkina Faso au cours de la période 2007-2010 sur la base d'une allocation pour le FAD XI. Cette allocation sous forme de prêts inclut les ressources pour l'appui aux réformes. Le montant des ressources pour l'appui aux réformes dépendra des besoins de financement du pays, appréciés en relation avec les autres partenaires au développement, et des performances qui seront retenues à travers les indicateurs de ce DSPAR de revue à mi-parcours.

Cadre de Suivi évaluation et progrès vers les résultats du DSPAR 2005-2009

**Objectifs
stratégiques
à long terme**

Résultats attendus du DSPAR pour le pays

**Priorités et performance des opérations de la
Banque**

	Résultats attendus du DSPAR (pilier) par l'intervention la Banque	Indicateurs intermédiaires pour l'atteinte des objectifs du DSPAR	Progrès atteints à moyen terme dans la réalisation des indicateurs	Niveau à atteindre à la fin du DSPAR	Contribution de la Banque par ses opérations (projets/programmes)	Progrès atteints à moyen terme dans la mise en œuvre des opérations de la Banque
Pilier I : Diversification de l'économie	<p>Consolidation de la stabilité du cadre macro-économique et amélioration de la Gouvernance en vue de la promotion d'une croissance durable</p> <p>Renforcement de la productivité et compétitivité du secteur agricole et développement d'activités génératrices de revenus</p>	<p>Exécution satisfaisante du PRGB ; le niveau de la pression fiscale devrait s'accroître de ½ point par an et les dépenses publiques maintenues en deçà de 24% du PIB à compter de 2005</p> <p>Adoption d'une politique d'endettement soutenable et respecter les directives du Comité de gestion de la dette ;</p> <p>Adoption d'une stratégie de développement du secteur privé et réalisation des études diverses sur le climat des affaires et de la compétitivité</p> <p><u>Réformes structurelles</u> : Mise en œuvre du Plan de renforcement de la justice (PANRJ) ; accroissement des financements aux agriculteurs ; mise en œuvre de la politique de sécurisation foncière ; adoption d'une nouvelle politique de promotion des exportations et de développement du secteur agricole</p>	<p>Satisfaisant</p> <p>Politique en cours de préparation et directives respectée (Satisfaisant)</p> <p>Etude diagnostic réalisée et le projet de politique est disponible</p> <p>Satisfaisant : la politique de sécurisation foncière a été adoptée</p>	<p>Exécution du plan d'actions qui découlera de la stratégie sectorielle des finances publiques (soit 90% par an)</p> <p>Niveau d'endettement soutenable et respect directives</p> <p>Adoption de la stratégie et réalisation des diverses études</p> <p>Adoption de la loi sur le foncier rural, de la stratégie de promotion des exportations et achèvement exécution du PANJ</p>	<p>Troisième programme d'appui à la stratégie de réduction de la pauvreté (PASRP III) financé avec IDA FMI, UE et PTF bilatéraux</p> <p>PARSP III et les appuis institutionnels (PAIPDPC et PABG)</p> <p>Assistance Guichet Secteur privé de la Banque, développement micro-finance et mise en œuvre réformes prévues dans PARSP III</p> <p>PASRP III, , Projet Gnagna Kouritenga et préparation du projet PNGT</p>	<p>Réalisé. Un second appui prévu sur ressources FAD XI</p> <p>Satisfaisant : PASRP III achevé et PAIPDPC démarré</p> <p>Non satisfaisant : Pas d'intervention du Guichet secteur privé. Programmation d'une opération d'appui au secteur privé sur le FAD XI.</p> <p>Non satisfaisant ; Retard accusé dans le démarrage de Gnagna Kouritenga et PNGT est en cours de préparation. Préparation de nouvelles opérations dans le secteur de l'agriculture et du développement rural, et du transport sur le FAD XI</p>

	Renforcement des capacités administratives du pays	<u>Renforcement de Capacités</u> : Taux d'exécution du PIP atteint plus de 70% et utilisation des ressources PPTE, plus de 80% ; amélioration du suivi et de la mise en œuvre du CSLP (production des données statistiques) et accroissement de l'autonomie des collectivités décentralisées (voir tx d'exécution des CLSP régionaux) et amélioration des rendements de l'Administration (politique de technologies de l'information).	En cours de réalisation	Renforcement des capacités grâce à l'exécution satisfaisante des projets d'appuis	Mise en œuvre des projets d'appuis (PANJ, PRGB, PABG) et dans les réformes structurelles PARSP III. Exécution de l'appui au processus du CSLP financé sur don japonais	Satisfaisant : PASRP III achevé et PAIPDPC démarré. Appui au processus CSLP est en cours de démarrage.
Pilier II : Amélioration des conditions de vie des populations	Amélioration des conditions de vie des populations notamment des groupes vulnérables (santé, eau et électrification rurale).	<u>Amélioration des indicateurs sociaux</u> : Construction de nouvelles salles de classes respectant la carte scolaire ; mise en place d'une politique de décentralisation ; création de centres sanitaires dans les communes défavorisées ; adoption d'une politique de redéploiement du personnel sanitaire. Achèvement de l'inventaire sur les besoins en eau potable de la population et construction des points d'eau dans les principales communes défavorisées et achèvement de l'étude de l'électrification rurale et mise en place de programme d'électricité dans le monde rural notamment dans les régions défavorisées	Projets Education V et Santé III s'exécutent avec lenteurs (Non satisfaisant) Programme AEPA horizon 2015 approuvé par la Banque (Satisfaisant) Réalisation de l'étude électrification rurale avec beaucoup de retard (Non satisfaisant).	Exécution satisfaisante des projets (Education V et Santé III) et amélioration du niveau des indicateurs Mise en œuvre du programme AEPA et programme d'investissement de l'électricité rurale et progression des indicateurs sociaux	Projet Education V et projet santé III Appui à travers l'Initiative eau et assainissement Appui à travers un projet d'électrification rural	Non satisfaisant : Retard accusé dans le démarrage des activités du projet Education V et exécution du projet Santé III Satisfaisant : Programme AEPA horizon en cours de démarrage Non satisfaisant : Projet électrification rural à financer dur le FAD XI

Annexe II

BURKINA FASO: Indicateurs macroéconomiques 2004-2010							
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	Estim	Estim	Estim	Proj	Proj	Proj	Proj.
Economie réelle (variation en%)							
PIB réel	4.6	7.1	6.4	6.5	6.3	6.1	5.8
Indice des prix à la cons. en fin d'année	-0.4	6.4	2.4	2.0	2.0	2.0	2.0
Investissement national brut (% du PIB)	22.5	22.4	22.7	23.2	23.3	23.4	22.8
Finance Publique (% du PIB)							
Total recettes et dons	17.1	16.8	18.0	18.2	18.2	19.0	19.4
Total dépenses et prêts	21.4	21.7	23.2	24.4	23.9	23.8	23.6
Dont : dépenses courantes	10.5	11.2	12.2	12.2	12.1	11.8	12.1
Déficit global (base caisse, dons inclus)	-4.0	-4.1	-4.0	-6.6	-5.7	-4.7	-4.3
Déficit global (base caisse, hors dons)	-8.3	-8.5	-9.6	-11.8	-10.3	-9.2	-8.7
Balance de paiements (en % du PIB)							
Exportations f.o.b	10.6	10.1	12.1	11.9	12.1	12.0	12.0
Importations of f.o.b	24.3	25.1	24.2	26.1	25.2	24.7	24.3
Taux de couverture importations/exportations	50.0	45.32	51.37	53.74	55.01	55.38	56.70
Balance courante (Dons exclus)	-13.6	-14.9	-13.7	-13.8	-13.4	-12.8	-12.4
Balance courante (Dons inclus)	-10.6	-11.8	-10.7	-10.6	-10.5	-10.0	-9.9
Dette publique extérieure							
Encours dette extérieure /PIB	34.3	37.6	17.5	20.7	24.4	27.5	29.5
Valeur présente dette:/Export biens et services	183.1	182.5	85.8	101.0	116.6	132.8	141.2
Ratio service dette / Recettes budgétaires	141.5	154.3	85.4	93.8	105.9	111.3	115.7

BURKINA FASO : Balance des paiements, 2004-2010 (en milliards FCFA)							
		<i>Estima</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Prévisions</i>	<i>Prévisions</i>
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Balance commerciale	-249	-304	-302	-304	-319	-335	-346
Exportations des biens (f.o.b)	249	252	319	352	390	417	453
<i>Dont coton</i>	159	149	190	216	231	247	263
Importations de biens (f.o.b)	-498	-556	-621	-655	-709	-753	-799
<i>Dont produits pétroliers</i>	-111	-137	-167	-160	-178	-186	-195
Services (net)	-121	-138	-142	-170	-175	-185	-196
Revenu (net)	-16	-22	-21	-13	-20	-16	-26
Transferts courants (nets)	100	116	125	119	119	127	129
Privés	20	21	29	11	13	15	20
Publics	80	95	96	109	106	112	109
Compte de Capital (net)	-286	-348	-339	-367	-395	-409	-438
Transferts en capital (nets)	106	115	818	128	138	142	158
Opérations financières	114	129	-428	380	246	280	306
Publics	94	118	-506	175	195	200	180
Privés	21	17	78	205	52	80	126
Erreurs et omissions	8	0	0	0	0	0	0
SOLDE GLOBAL	-57	-103	50	140	-11	12	27
FINANCEMENT (réserves et rubriques connexes)	57	103	-50	-141	10	-14	-27
Avoirs de réserve (+ ou -)	61	67	-38	-141	10	-14	-27
Gap résiduel	-	-	0	1	2	2	1

Sources : Administrations nationales et FMI, Avril 2007

Suite Annexe II

BURKINA FASO : Opérations consolidées de l'Etat, 2004-2010 (en milliards de FCFA)							
	<i>Estim</i>	<i>Estim</i>	<i>Estim</i>	<i>Proj</i>	<i>Proj</i>	<i>Proj</i>	<i>Proj.</i>
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
A. Recettes totales et dons	461.8	496.7	571.1	628.4	683.3	775	854.8
<i>Recettes totales</i>	<i>344.5</i>	<i>365.2</i>	<i>392.4</i>	<i>550.4</i>	<i>508.4</i>	<i>591.9</i>	<i>660.0</i>
<i>Recettes fiscales</i>	<i>318.2</i>	<i>336.8</i>	<i>362.3</i>	<i>413.5</i>	<i>466.8</i>	<i>543</i>	<i>605</i>
Revenus et profits	72.8	79.7	85.7	99.6	112.4	132.1	148.6
Biens domestiques et services	177.3	185.8	194.3	224.4	253.6	294.4	327.4
Commerce international	57.0	60.7	71.3	73.3	82.5	95.0	104.9
Recettes non fiscales	26.3	28.4	30.1	36.9	41.6	48.9	55.0
Dons	117.3	131.5	177.6	178.0	174.8	183.1	194.8
Projets	70.3	73.8	120.0	108.5	109.1	112.3	128.6
Programmes	47.1	57.8	57.6	59.5	65.8	70.9	66.2
B. Dépenses totales et prêts nets	577.0	642.0	733.7	841.5	896.3	968.4	1043.9
<i>Dépenses courantes</i>	<i>284.5</i>	<i>332.4</i>	<i>386.4</i>	<i>419.5</i>	<i>453.6</i>	<i>482.5</i>	<i>534.9</i>
Salaires et traitements	119.0	141.4	159.9	182.7	189.1	195.7	219.4
Biens et services	62.9	75.3	82.2	93.4	95.4	106.0	118.9
Intérêts/dette	19.1	18.2	17.3	8.2	14.6	17.4	19.9
Transferts courants	83.5	97.6	126.9	135.2	154.5	163.4	176.7
<i>Dépenses d'investissement</i>	<i>297.8</i>	<i>322.7</i>	<i>361.9</i>	<i>424.9</i>	<i>445.8</i>	<i>487.9</i>	<i>511.0</i>
Prêts nets	-5.4	-13.2	-14.6	-2.9	-3.0	-2.0	-2.0
SOLDE GLOBAL (base engagements)	-107.8	-141.7	-140.3	-213.0	-213.1	-193.4	-189.1
Hors dons	-225.1	-273.3	-317.9	-391.1	-387.9	-376.5	-383.9
SOLDE GLOBAL (base caisse)	-106.7	-120.1	-126.4	-228.0	-213.1	-193.4	-189.1
C. Financement du solde	108.4	121.6	124.0	227.3	211.5	191.9	188.4
<i>Financement extérieur</i>	<i>118.5</i>	<i>135.1</i>	<i>123.9</i>	<i>174.9</i>	<i>203.3</i>	<i>208.0</i>	<i>188.4</i>
Financement intérieur	-10	-14.5	0.1	52.4	8.3	-16.1	0.0
<i>Recettes de privatisation</i>	<i>7.3</i>	<i>0.0</i>	<i>0.0</i>	<i>190.8</i>	<i>0.0</i>	<i>0.0</i>	<i>0.0</i>
<i>Erreurs ou omissions</i>	<i>-1.7</i>	<i>-1.5</i>	<i>2.5</i>	<i>0.0</i>	<i>0.0</i>	<i>0.0</i>	<i>0.0</i>
<i>Pour mémoire (en % du PIB aux prix courants du marché)</i>							
<i>Recettes totales et dons</i>	17.1	16.8	18.0	18.2	18.2	19.0	19.4
<i>Recettes totales</i>	12.8	12.3	12.4	13.1	13.6	14.5	14.9
<i>Dépenses totales et prêts nets</i>	21.4	21.7	23.2	24.4	23.9	23.8	23.6
<i>Dépenses courantes</i>	10.5	11.2	12.2	12.2	12.1	11.8	12.1
<i>Dépenses d'investissement</i>	11.0	10.9	11.4	12.3	11.9	12.0	11.6
<i>Balance globale (base engagements, dons inclus)</i>	-4.0	-4.8	-4.4	-6.2	-5.7	-4.7	-4.3

Sources : Administrations nationales et FMI, Avril 2007

Opérations nationales du Groupe de la Banque au Burkina Faso

	OPERATIONS	Approbation	Signature	Mise en vig.	Date de clôture	Montant Approuvé	Annulation	Décaissement	Engagement net	Taux dec(%)	
OPERATIONS NATIONALES											
1	Projet d'investis. communau fertillite agricole (PICOFA)	27/10/2004	23/03/2005	24/02/2006	30/06/2012	6 400 000	0,00	1 215 998,87	6 400 000,00	19,0%	
2	Proj. Gestion durables des ressources forestieres (PROGEREF)	21/05/2003	04/06/2003	10/11/2004	31/12/2008	12 000 000	0,00	1 974 441,44	12 000 000,00	16,5%	
3	Programme de mise en valeur et de gestion dur des petits barrages Appui developpement de Comoe, Leraba, Kenedougou (PADL-CLK)	12/12/2002	21/03/2003	22/10/2003	31/12/2009	10 000 000	0,00	1 397 384,44	10 000 000,00	14,0%	
4	Projet de develop. de l'elevage dans la prov de soum (SOUM II)	27/11/2002	21/03/2003	22/10/2003	31/12/2009	15 000 000	0,00	4 402 193,12	15 000 000,00	29,3%	
5	Projet d'hydraulique rurale (500 forages)	29/03/2000	28/08/2000	27/04/2001	30/09/2007	9 990 000	0,00	7 377 189,04	9 990 000,00	73,8%	
6	Etude schema national d'amengement du territoire (SNAT)	24/11/1993	30/12/1993	20/02/1995	30/12/2006	8 520 000	917 572,49	7 602 427,51	7 602 427,51	100,0%	
7	Develop. Rur. Decentr. Et parti. Provin. Bazega-kadiogo	24/03/2004	22/04/2004	22/04/2004	31/12/2007	2 000 000	0,00	247 808,24	2 000 000,00	12,4%	
8	Projet developpement rural piela-bilanga	18/04/2001	30/05/2001	27/03/2002	31/12/2007	15 000 000	0,00	9 089 823,40	15 000 000,00	60,6%	
9	Appui au develop. De gnagna et kourittenga (PADER-GK)	30/12/1993	21/08/1994	21/08/1994	31/10/2006	9 440 783	1 057,56	9 439 725,44	9 439 725,44	100,0%	
10	Porjet de lutte contre la grippe aviaire (2) (don)	21/07/2006	18/08/2006	21/02/2007	31/12/2012	12 500 000	0,00	115 954,78	12 500 000,00	0,9%	
11		05/04/2006	18/08/2006	18/08/2006	31/12/2007	347 394	0,00	260 545,50	347 394,00	75,0%	
	Total secteur agriculture					101 198 177	918 630,05	43 123 491,78	100 279 546,95	43,0%	
12	Deuxieme programme routier	14/11/2001	07/12/2001	16/10/2002	31/12/2007	22 000 000	0,00	10 908 555,28	22 000 000,00	49,6%	
13	Entretien routier	09/01/1997	13/02/1997	09/06/1998	30/06/2006	10 000 000	8 554,82	9 991 445,18	9 991 445,18	100,0%	
14	Projet de pistes rurales	29/09/2004	21/10/2004	07/07/2005	31/12/2009	15 710 000	0,00	4 245 635,89	15 710 000,00	27,0%	
	Total Transports					47 710 000	8 554,82	25 145 636,35	47 701 445,18	52,7%	
15	Projet d'inventaire ouv hydr et elab program national AEPA	02/03/2005	23/03/2005	14/04/2005	31/12/2007	1 485 000	0,00	1 248 576,71	1 485 000,00	84,1%	
16	Adduction d'eau potable de la ville de ouagadougou (ZIGA)	15/12/1997	05/02/1998	20/10/2000	31/12/2007	4 740 000	0,00	3 300 115,96	4 740 000,00	69,6%	
17	Etude faisab. Elec. Rurale decentral.	17/04/2002	28/05/2002	13/04/2004	30/12/2006	912 900	0,00	182 034,74	912 900,00	19,9%	
18	Programme d'AEPA au Burkina	11/09/2003	18/12/2003	08/08/2005	31/12/2009	15 000 000	0,00	5 077 190,89	15 000 000,00	33,8%	
19	Programme d'AEPA au Burkina	11/09/2003	18/12/2003	08/08/2005	31/12/2009	5 000 000	0,00	452 329,85	5 000 000,00	9,0%	
	Programme d'AEPA en milieu rural 4 régions	24/07/2007	06/09/2007			20 000 000	0,00	0,00	20 000 000,00	0,0%	
	Programme d'AEPA en milieu rural 4 régions	24/07/2007	06/09/2007			10 000 000	0,00	0,00	10 000 000,00	0,0%	
	Total Equipements collectifs					57 137 900	0,00	10 260 248,15	57 137 900,00	18,0%	
	Total Transports et équipements collectifs					104 847 900		35 405 884,50	104 847 900,00	33,8%	
20	Projet education IV	16/07/1997	05/09/1997	27/04/1999	31/03/2007	16 500 000	0,00	16 197 432,15	16 500 000,00	98,2%	
21	Projet education V	16/07/2003	02/09/2003	12/05/2005	31/12/2009	12 000 000	0,00	124 623,90	12 000 000,00	1,0%	
	Projet education V	16/07/2003	02/09/2003	09/02/2003	31/12/2009	5 000 000	0,00	225 392,82	5 000 000,00	4,5%	
22	Sante II (PRSS)	06/10/1999	07/02/2000	18/03/2002	31/12/2007	10 000 000	0,00	9 308 761,67	10 000 000,00	93,1%	
23	Appui au plan multisectoriel VIH/SIDA	19/11/2003	18/12/2003	02/12/2004	31/12/2008	5 000 000	0,00	2 476 364,71	5 000 000,00	49,5%	
24	Appui au dev sanit reg cen -est et nord	27/07/2005	31/08/2005	13/04/2006	31/12/2011	25 000 000	0,00	452 950,81	25 000 000,00	1,8%	
25	Programme de lutte contre la pauvreté	10/12/1998	05/02/1999	30/07/2001	31/03/2008	14 000 000	0,00	12 688 457,01	14 000 000,00	90,6%	
	Programme de lutte contre la pauvreté	10/12/1998	05/02/1999	30/07/2001	31/03/2008	1 500 000	0,00	1 388 800,12	1 500 000,00	92,6%	
	Total secteur social					89 000 000	0,00	42 862 783,19	89 000 000,00	48,2%	
26	PASRP III	14/12/2005	03/02/2006	20/06/2006	31/12/2008	30 000 000	0,00	30 000 000,00	30 000 000,00	100,0%	
27	Appui a bonne gouvernance	06/02/2002	15/02/2002	12/06/2002	31/12/2007	2 350 000	0,00	1 755 052,24	2 350 000,00	74,7%	
28	Appui aux institu. Charges de la gestion des ressources publiques	27/10/2006	16/11/2006	16/11/2006		2 460 000	0,00	0,00	2 460 000,00	0,0%	
	Multisecteur					34 810 000	0,00	31 755 052,24	34 810 000,00	91,2%	
	Total général					329 856 077	927 184,87	153 147 211,71	328 928 892,13	46,6%	
										Compte non tenu des projets non mis en vigueur n°19	51,2%
										Compte non tenu des projets piela bilanga et entretien routier (*)	43,2%

Indicateurs sélectionnés de la performance dans la gestion du portefeuille du Groupe de la Banque

Objectifs de La Banques	Indicateurs	2005 Année de Base	2006 Estimée	2007 Projetée	Commentaires
1) Coopération technique coordonnée avec d'autres donateurs (4)	Assistance technique (UA millions)	1,48	1,7	3	
	Assistance technique coordonnée (%)	NA	100%	100%	
2) Utilisation des systèmes financiers nationaux de gestion (5a)	Volume (%) de l'aide aux projets transitant par le <i>Budget</i>	56.48	15	23	
	Volume (%) de l'aide aux projets faisant appel aux systèmes financiers de gestion, <i>Financial Reporting systems</i>	20%	30%	30%	
	Volume (%) de l'aide aux projets faisant appel aux audits nationaux, <i>Auditing systems</i>	20%	30%	35%	
	Volume (%) de l'aide aux projets faisant appel aux trois systèmes que sont (Budget Execution, Réédition des comptes et Audit) en même temps	20%	30%	35%	
	Volume (%) de l'aide au Gouvernement octroyé à travers aide budgétaire, aide sectorielle, utilisant le système de reporting nationaux <i>Public Financial Management (PFM) systems</i>	5.5	15	15	
3) Cellules d'exécution parallèles (6)	Nombre de projets avec des cellules d'exécution parallèle	17	17	17	
	Nombre de projets avec des cellules d'exécution semi-intégrée		1	1	
	Nombre de projets avec des cellules d'exécution complètement intégrées				
	Nombre Total de projets dans le pays	17	18	18	
4) Décaissements réalisés dans les délais impartis (7)	Aide programmer à être décaissée (UA millions)	39.5	39.28	50	
	Aide décaissée (UA millions)				
5) Décaissements utilisant les approches programmes (PBAs) (9)	L'Aide totale décaissée (UA millions) [i]	11.85	11.78	15	
	Aide budgétaire directe, inclue PBLs (UA millions) [ii]	15.5	15	15	
	Appui sectoriel (UA millions) [iii]				
	Total PBAs [(ii)+(iii)] as a % de l'aide totale décaissée (i)				
6) Missions conjointes (10a)	Nombre total de missions [i]	20	20	20	
	Nombre de missions jointes (avec d'autres donateurs) [ii]	5	5	5	
	Nombre de missions jointes [ii] du % du total nombre de missions [i]	2	2	2	
7) Travaux d'analyses conjointes (10b)	Total nombre d'analyse pays [i]	1			
	Nombre d'analyses conjointes réalisées d'autres donateurs [ii]	1			
	Nombre d'analyses conjointes [ii] comme partie du total nombre de missions [i]				
8) Utilisation des systèmes d'acquisition nationaux	Volume (%) de l'aide internationale faisant appel aux procédures nationales <i>procurement systems</i> .	-	45%	50%	